

## Communiqué de presse

Nanterre, le 9 janvier 2023

### **SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE CHÂTENAY-MALABRY**

**Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Carl Segaud, Maire de Châtenay-Malabry, ont signé le 4<sup>e</sup> contrat de Développement entre le Département et la Ville de Châtenay-Malabry. Ce contrat (2022-2024) matérialise un soutien financier à la commune de 10 406 064 €.**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Châtenay-Malabry s'élève à **10 406 064€** et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>MONTANT</b>
Création d'un espace famille	1 998 000 €
Création d'un espace seniors –réhabilitation du château Malabry	2 834 000 €
Réhabilitation du pavillon Colbert (partie 2)	992 500 €
Rénovation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois	1 175 500 €
<b>Sous-total investissement</b>	<b>7 000 000 €</b>

- **3 406 064 €** en fonctionnement (en valeur de base)

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>MONTANT</b>
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	1 437 641 €
Relais d'assistantes maternelles / lieu d'accueil enfant-parent	79 104 €
Activités culturelles	636 630 €
Activités sportives	326 655 €
Coordination gérontologique	64 734 €
Politique de la Ville	861 300 €
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>3 406 064 €</b>

Il s'agit du quatrième contrat de développement signé avec la ville de Châtenay-Malabry. Le montant en investissement est stable par rapport à la période 2019-2021 (7 millions d'€), avec une augmentation de 7% du montant en fonctionnement par rapport au dernier contrat (3 162 207 € pour la période 2019-2021 et 3 406 064 € pour la période 2022-2024).

**Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 121**

**contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 750 millions d'€ (495 millions d'€ en investissement et 255 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont augmenté de 450 % en investissement. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.**

## **CONTACT PRESSE**

**Célia DAHAN**

01 47 29 32 32/ [cdahan@hauts-de-seine.fr](mailto:cdahan@hauts-de-seine.fr)



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

